

Saint Projet de Salers

Gazette Communale



9^{ème} Edition - Avril 2019



www.saintprojetdesalers.com

mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr

Tél. 04 71 69 23 57

Fax. 04 71 69 29 07

Le mot du Maire

Chers Amis,

L'année 2017-2018 a été une année particulière.



Tout d'abord, elle a été marquée par le renouvellement du conseil municipal, l'élection de Denis LAPORTE et le départ de Bruno FAURE à la présidence du Département, ce qui l'a obligé à quitter sa place de Maire.

Je tiens encore à le féliciter pour cette promotion qu'il assure avec beaucoup de tact.



Une pensée également pour notre ami Jacques PEYRAL qui nous a quitté dernièrement. Très impliqué dans la vie de la commune, il avait participé durant sa jeunesse au Comité des fêtes et comptait son troisième mandat de conseiller Municipal. Nous garderons un très bon souvenir de lui.

J'en profite aussi pour remercier toutes les associations qui par leur dévouement animent notre commune. Un village sans association est un village mort...

En ce qui concerne les travaux, nous avons terminé l'assainissement du bourg avec la mise en route de la station d'épuration dont la compétence est désormais prise par la communauté de communes du Pays de Salers avec les emprunts qui ont été réalisés pour cette opération.

L'Auberge du Pont fait aujourd'hui partie de nos gros travaux, et c'est un beau projet que nous devons porter tous ensemble.

Le village de Saint-Projet bénéficie d'un cadre magnifique, soyons en fier.

Soyons également ambitieux quant à nos projets, sachant « qu'il vaut mieux oser que de se laisser mourir sans ne rien faire... ».

Bien à vous,

Le Maire,



Pierre LAFON

Les actualités du village

Les vœux de la Municipalité pour 2019



Samedi 5 janvier 2019, les habitants de St Projet de Salers étaient conviés à la cérémonie des vœux.

A cette occasion, le Maire, Pierre Lafon a retracé les différents travaux réalisés en 2018 et les projets pour l'année 2019 :

- Fin des travaux de la station de traitement des eaux usées du Bourg, installation qui fait suite aux travaux de raccordement des différents maisons et rénovation de la traverse

du Bourg et de sa place.

- Plusieurs kilomètres de voirie ont également été conduit avec notamment la remise en état des routes menant au lieu-dit Freygeval, Le Croizet, Lamargé et dans le village de Lapeyre St Dolus.
- Début des travaux de l'auberge pour la réalisation d'un restaurant et chambres d'hôtes. Les travaux continueront en 2019 pour une mise en fonction à la fin du printemps 2019.

Enfin, sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Salers, les travaux au Col de légal se poursuivent, avec la réalisation du bâtiment d'hébergement. Ce projet devrait également se terminer au printemps 2019.

Puis, Pierre Lafon a profité de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel communal, Patrick Laporte, Marie Hélène Lajarrige et Estelle Ribes ainsi que les différents Présidents d'associations, et commerces du village, épicerie, Auberge du Col de Légal.

Un verre de l'amitié a ensuite été partagé et l'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance festive autour des bûches de Noël, galettes... Le traditionnel service de la soupe au fromage est venu compléter la soirée, le tout organisé par le Comité des Fêtes du village.

Enfouissement de la ligne électrique

Reilhac/Fontanges

Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique se sont terminés sur la commune de Saint Projet.

Pour rappel, ce projet au départ de Reilhac jusqu'aux hauteurs de Fontanges a pour but de limiter les pannes sur notre réseau électrique, notamment lors de tempêtes, orages violents, ou encore chutes de neige importantes.

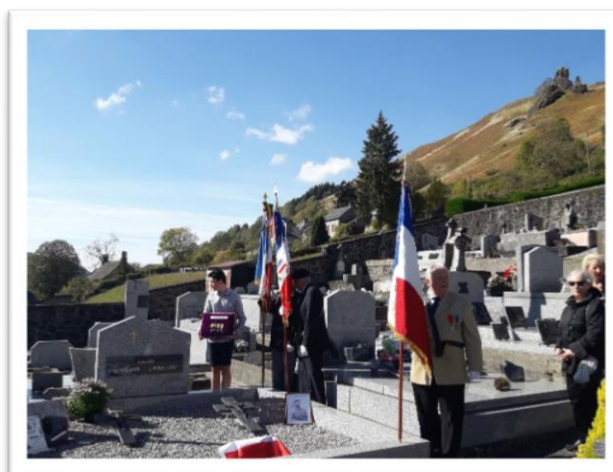
Ainsi, après l'enfouissement de la ligne sur notre commune au départ du village de Pradet, la pose de différents relais est venu le retrait des anciens pylônes. Outre la problématique de la distribution de l'électricité, cette opération permet aussi d'améliorer la qualité paysagère.



Commémoration du centenaire de la guerre 14-18

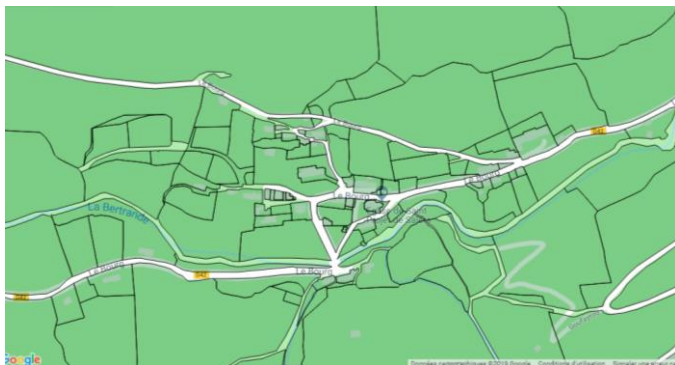


Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale 14-18, sous le soleil...



Mise à l'honneur de Géraud Gaillard du village de St Georges, le 13 Octobre 2018.

Adressage des rues du villages et lieux dits



Afin de se mettre en conformité et de simplifier notre vie quotidienne, l'adressage est en cours.

Une commission a été créée pour nommer et numéroté les maisons du village.

C'est une évolution nécessaire dans différents domaines, notamment pour La Poste et autre livreurs, la téléphonie (Très Haut Débit) et les services de secours (pompiers, SAMU) qui arriveront plus

rapidement à destination. Ainsi, dans les prochains mois votre maison aura son numéro.

A noter que les lieux dits resteront et que seul le bourg possèdera des noms de rues.

Château d'eau de St Georges

La distribution en eau potable est gérée par le Syndicat des Eaux de la Bertrande (SIE de la Bertrande). Cette distribution d'eau grâce aux sources de la Bertrande se fait pour les habitants des communes de St Projet de Salers, Saint Chamant, Besse, Saint Cirgues de Malbert et St Martin Cantalès.

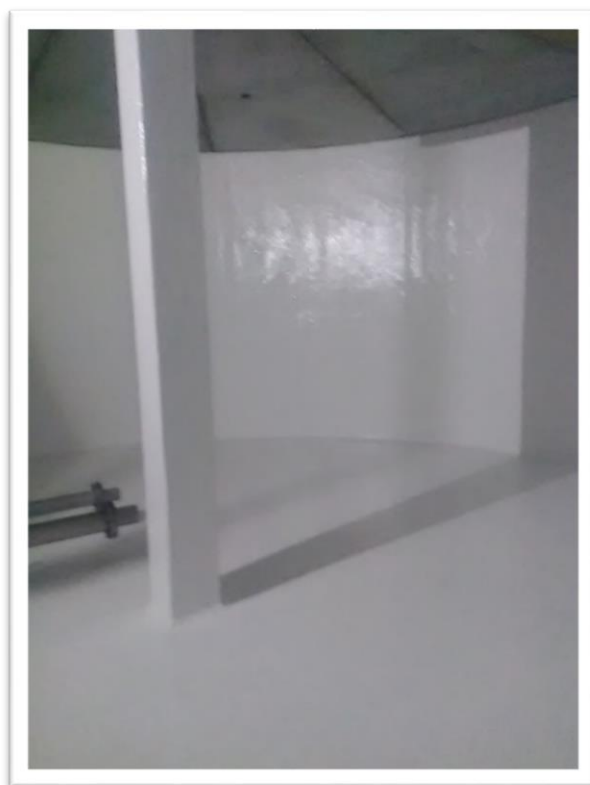


Pour bénéficier de ressources suffisantes en quantité et en qualité, divers aménagements sont réalisés sur tout le réseau (renouvellement des conduites d'alimentation, entretien des captages, analyses...).

C'est dans cette démarche donc qu'un nouveau château d'eau d'un volume de 200 m³ a été réalisé à Saint Projet de Salers, au col de Saint Georges. Celui-ci permet ainsi de stocker un grand volume d'eau, et de pouvoir pallier aux épisodes de sécheresse, comme nous avons pu le connaître lors de l'été 2018.

Néanmoins, le Syndicat rappelle la nécessaire vigilance de chacun dans la gestion des ressources en eau,

notamment lors de périodes sèches.



Vue de l'intérieur du château d'eau de St Georges, surface couverte d'une résine spécifique.

Les travaux au Col de Légal

Rappel du projet

Dans ce projet porté par la Communauté de Communes du Pays de Salers en vue de développer le site du Col de Légal, il est prévu la création d'un nouveau bâtiment. Bâtiment, plus moderne qui allie bois et métal.

Ce bâtiment possèdera 3 niveaux de 350 m² chacun avec :

- au rez de jardin : un garage, local VTT, douches et 5 chambres.
- au rez de chaussée : l'accueil, le stockage et la location de matériel, salle hors sac, salle de restauration avec cuisine semi professionnelle, une chambre PMR, espace détente et infirmerie.
- au 1^{er} étage : 11 chambres, salons et l'appartement privé du gérant.

En terme de prestations, il sera doté d'un espace de détente (hammam, jacuzzi).

Un espace dédié à la location du matériel de ski de fond et de raquettes est bien sûr prévu.

La station proposera des locations de VTT, notamment en dehors des périodes d'enneigement. La pratique pourra se faire sur les actuelles pistes de ski de fond, mais aussi sur le GR 400 en direction du buron de Cabrespine par exemple.

D'autres activités pourront voir le jour, tout comme la réalisation de nouvelles pistes.

Aujourd'hui, les travaux ont bien avancé, les entreprises s'affairent à l'intérieur du bâtiment : cloisons, plomberie, électricité...



La livraison devrait pouvoir s'effectuer pour l'été 2019. Néanmoins, la saison hivernale 2018-2019 est assurée, les locations s'effectuant à l'arrière du bâtiment. Un nécessaire pisteur secouriste a été recruté par la Communauté de Communes pour assurer la gestion du site durant la saison de ski, Erwann Luisset.

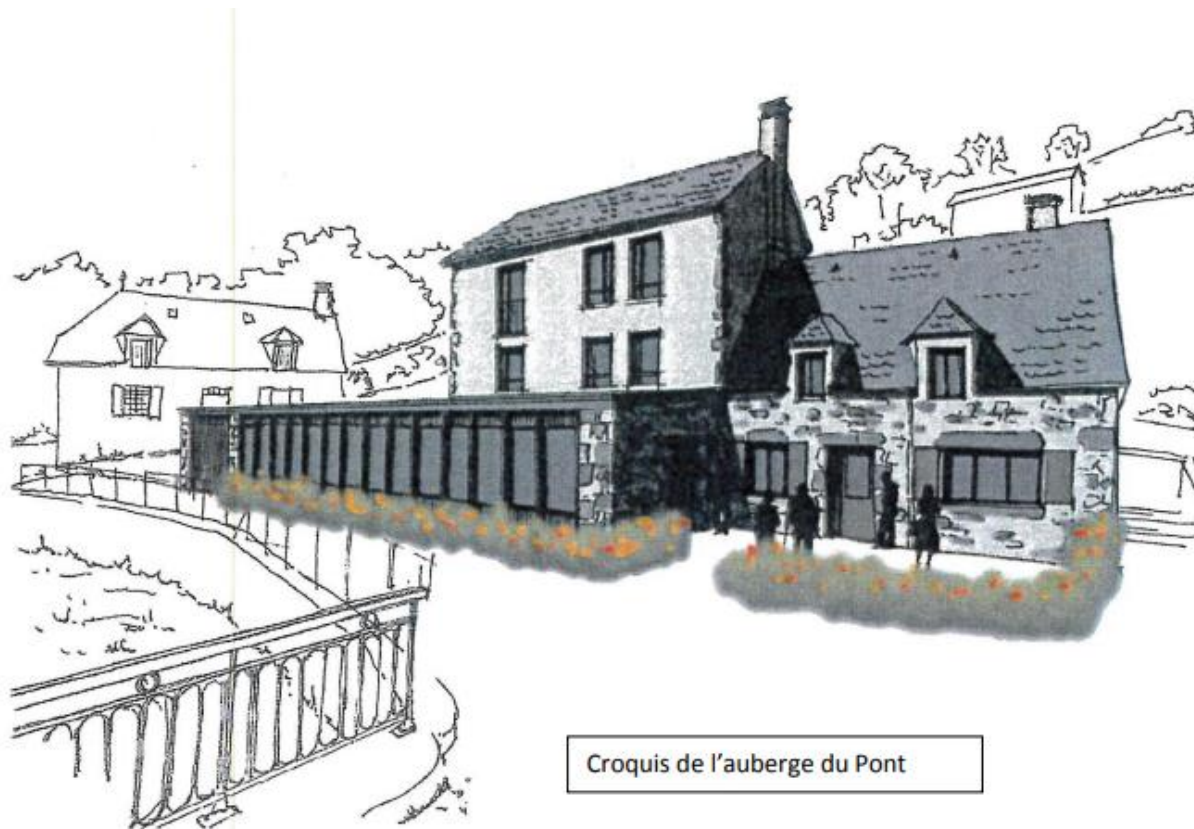
Dès lors que les travaux seront terminés, la collectivité a prévu de proposer la gestion de l'ensemble (hébergement + activités) à un prestataire privé via une Délégation de Service Public.



Auberge du Pont

Le projet pour la réouverture de l'auberge du village avance à grand pas...

En effet après plusieurs études (Atelier d'architecte Cyril Vidal à Saint Cernin) et devis des différents corps de métiers pour la réalisation des travaux suite au passage de l'appel d'offre, le projet définitif a été voté.



La partie restaurant a été imaginée comme un espace largement ouvert sur la vallée escarpée qui surplombe Saint Projet, une extension de 5 mètres de large a donc été prévue.

Ainsi, l'ensemble sera composé comme suit :

- la salle, comprenant le bar, sera intégralement située dans l'extension côté Nord, pour profiter du paysage et de la lumière. Elle pourra accueillir jusqu'à 50 personnes, soit l'équivalent d'un bus. Cette extension lumineuse aura une vue dégagée vers la place du village et la vallée.
- Une cour à la place de l'ancien garage qui sera fonctionnelle (stockage, accès aux cuisines pour livraisons, installation technique de chauffage...).
- La cuisine sera placée au rez de chaussée du grand bâtiment, espace moins lumineux qui se prête d'avantage à un espace de préparation. Elle sera dimensionnée de façon à offrir une polyvalence d'usage.

– le bar sera lui, à proximité de l'entrée.

Une partie chambres d'hôte avec habitation pour les gérants est également prévue afin de proposer une offre peu présente sur le territoire et pour laquelle une demande existe.

La partie habitation, qui rassemblera logement « de fonction » et les 4 chambres d'hôte se situeront dans la maison située à l'Ouest et dans les étages du bâtiment le plus haut.

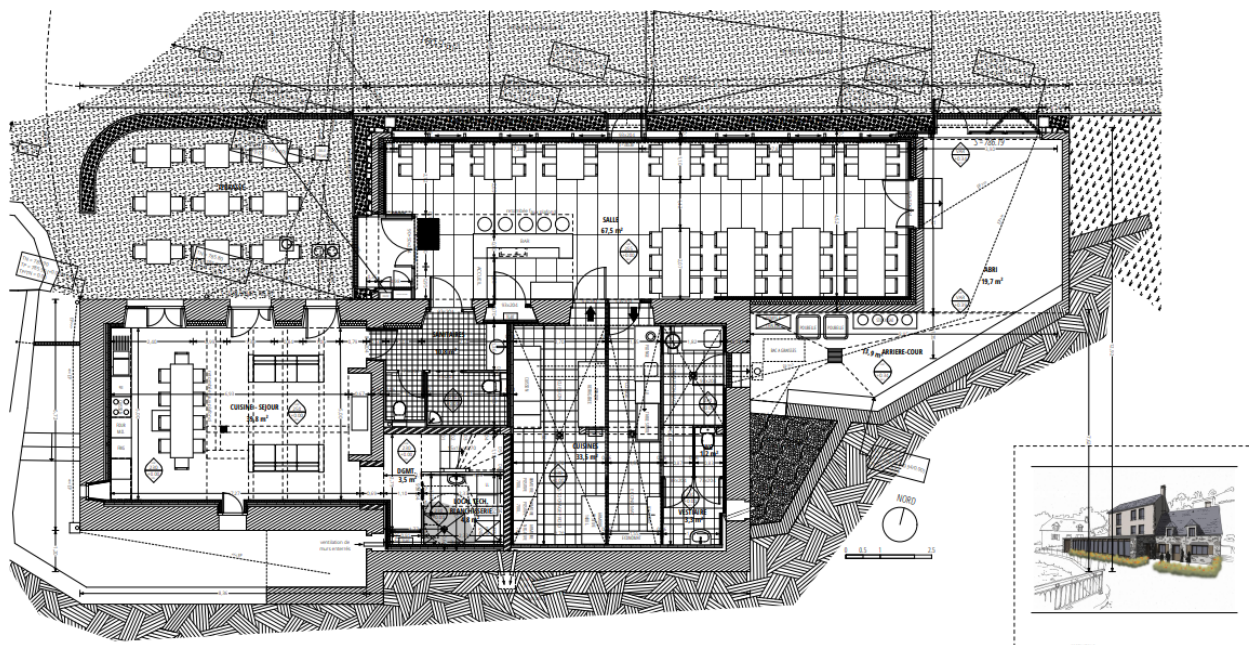
– Au premier niveau se trouvera l'accès à l'espace privatif destiné au gérant, avec un petit salon, une salle d'eau et deux chambres, ainsi qu'un accès sur la terrasse au Sud.

On trouvera également au niveau du palier un salon pour la clientèle qui s'ouvre sur la terrasse au Sud. Ce salon pourra desservir les deux premières chambres.

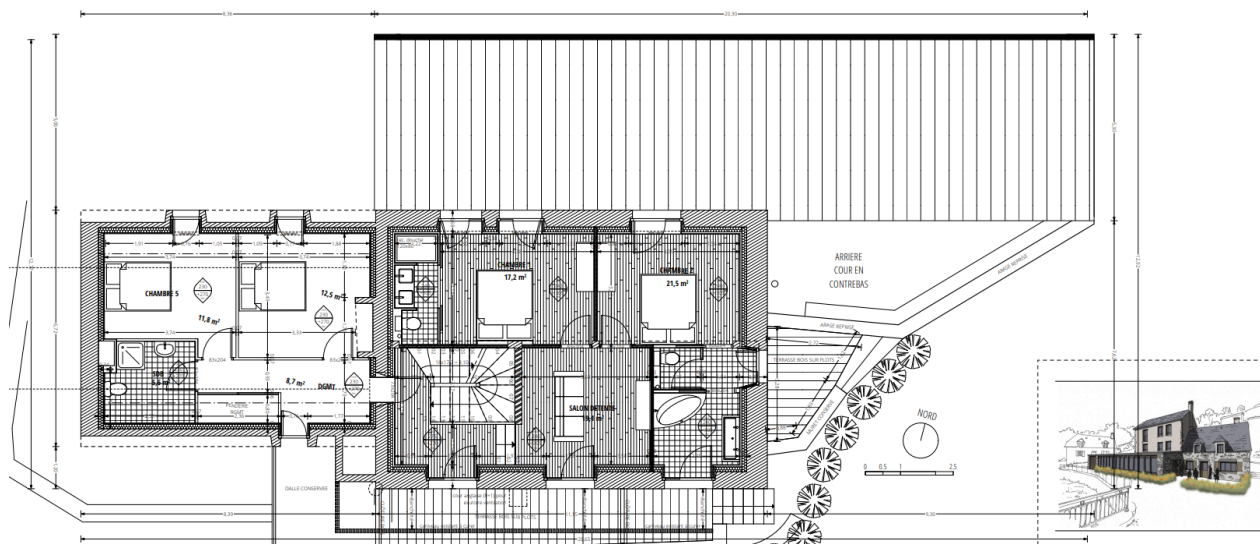
– Au second niveau, le palier mènera à une antichambre qui s'ouvre sur les deux dernières chambres. Cet espace est imaginé comme « privatisable », entre les deux chambres, pour une famille ou deux couples, par exemple.

L'approche sur le traitement des chambres varie en fonction de la situation : certaines sont plus spacieuses, d'autre ont une salle de bain avec douche et toilettes, ou bien encore un espace bain, l'objectif étant de varier l'offre.

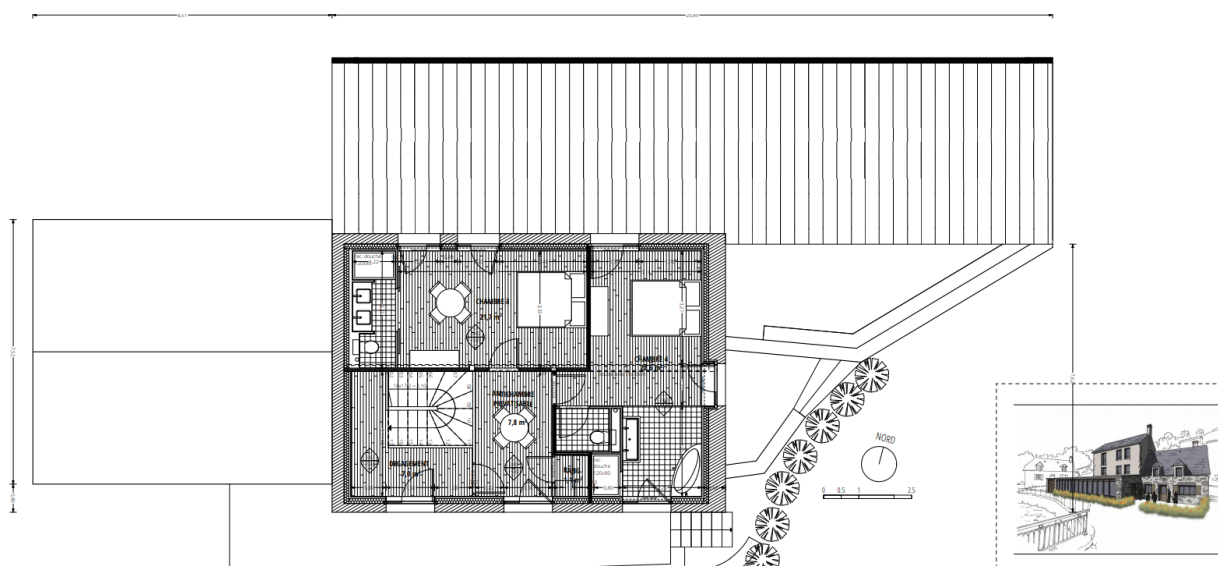
Les plans ci-après permettent de se faire une idée du projet :



Plan du Rez de Chaussée



Plan du 1^{er} étage



Plan du 2^{ème} étage

Une ouverture de l'Auberge est prévue pour la saison estivale 2019 et une offre de gérance a été déposé fin janvier 2019.

En terme de budget, le montant global de l'investissement se chiffre à hauteur de 518 600 € hors matériel de cuisine.

Et, pour accompagner la commune, plusieurs demandes de subventions ont été sollicitées :

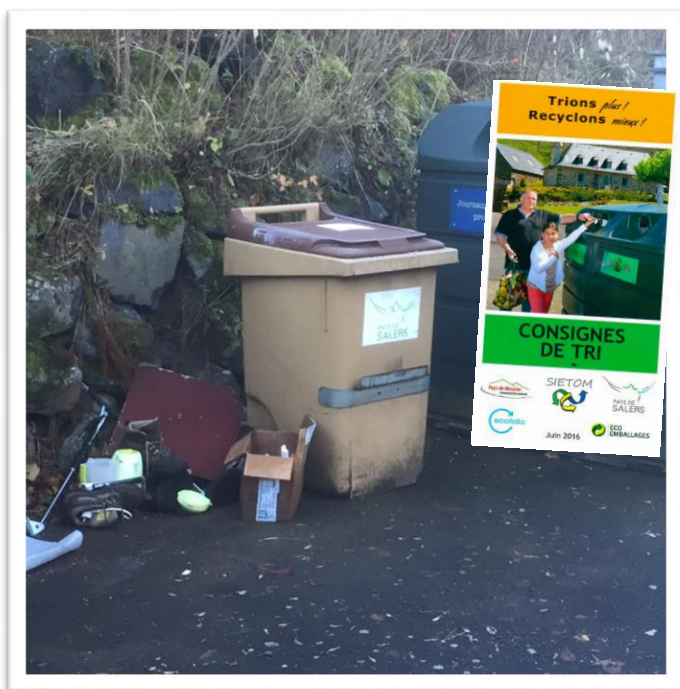
- Etat via la DETR (30 %),
- Département via le FCS (10 %),
- Contrat de ruralité (Etat + Communauté de Commune du Pays de Salers) pour 8.72 %,
- Région (8.72 %)
- et peut être le FEADER.



Vue de l'intérieur du grand bâtiment et de la toiture de la maison d'habitation

Le tri de nos déchets, piqure de rappel !

« Piqure de rappel » pour insister sur l'importance du tri sélectif de nos déchets. En effet, le traitement de nos déchets ménagers non triés nous coûte 115 € par tonne. Ceux-ci sont acheminés par camion vers l'incinérateur d'Egletons, en Corrèze.



Les déchets triés ont un coût de 50 € environ....

Donc, n'oublions pas : « Trier ses déchets, c'est limiter le coût du traitement de nos ordures ménagères et les valoriser ». En effet, ils pourront servir à réaliser de nouveaux objets comme des bouteilles, des cartons, etc...

Des efforts sont faits pour maintenir notre commune propre et accueillante. Merci de respecter les agents et de ne pas laisser vos déchets en dehors des bacs prévus à cet effet.

Continuons donc à trier l'ensemble de nos

déchets grâce aux colonnes de tri présentes sur la commune ou en utilisant les déchetteries du territoire à notre disposition, déchetterie de St Cernin, des 4 routes de Salers ou encore de Pleaux.

Horaires d'ouverture des déchetteries : de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi et de 9h30 à 12 h le samedi.

L'école de Saint Chamant

L'école de Saint Chamant pour l'année scolaire 2018-2019 ne compte pas moins de 40 enfants, de la maternelle au CM2.

Pour rappel, elle regroupe des élèves des communes de Saint Chamant, Saint Projet de Salers, Saint Martin Cantalès, Saint Cirgues de Malbert, Besse, voire Saint Martin Valmeroux pour certains.

Les institutrices, Mélanie Bardon (Directrice) et Anne-Catherine Manry, accompagnées de Jeanne-Laure Du Rieu, Valérie Chassagne, et Marie Pierre Vidal encadrent l'établissement.

En fin d'année, un voyage scolaire de 4 jours est prévu à Tence (43) au Domaine du Montjoyeux. Voyage durant lequel les enfants pourront découvrir plusieurs activités autour du cirque.



Les enfants accompagnés d'Anne Catherine Manry



Les enfants accompagnés de Mélanie Bardon et Jeanne Laure Du Rieu

La station de traitement des eaux usées

Lors de notre dernière édition, nous faisons état du projet de réalisation de la station de traitement des eaux usées du village.

Aujourd'hui et depuis quelques temps déjà, la station est fonctionnelle.

Les eaux usées issues des maisons du Bourg raccordées au réseau sont ainsi acheminées via une pompe vers la station.

La station fonctionne par un système dit de filtres plantés de roseaux, végétaux qui permettent, grâce à leur réseau racinaire, d'épurer l'eau avant rejet vers le milieu naturel.

Il est toutefois nécessaire de veiller à ne pas mettre de déchets de type serviettes hygiéniques ou autres aux égouts, ce qui pourrait endommager les pompes de relevage et contraindre le fonctionnement de la station.



Pour rappel, ce projet a représenté pour la commune un investissement pour lequel plusieurs subventions ont été sollicitées : DETR à hauteur de 35 % et Adour Garonne pour 35 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, à la suite de la parution d'un arrêté préfectoral, la gestion de l'assainissement sort de la compétence des communes et devient ainsi pour Saint Projet de Salers de la responsabilité de la Communauté de Communes du Pays de Salers. Ce transfert de compétence est imposé par la loi Notre de 2015.

Ce qui signifie concrètement, que c'est désormais la Codecom qui est en charge de l'entretien de la station (moyennant redevance du temps passé par notre employé communal), mais aussi de l'amortissement financier de l'installation. En contrepartie, la redevance « assainissement » sera perçue par la Communauté de Communes et sera lissée pour que tous les habitants du Pays de Salers paient le même prix d'ici 2021.

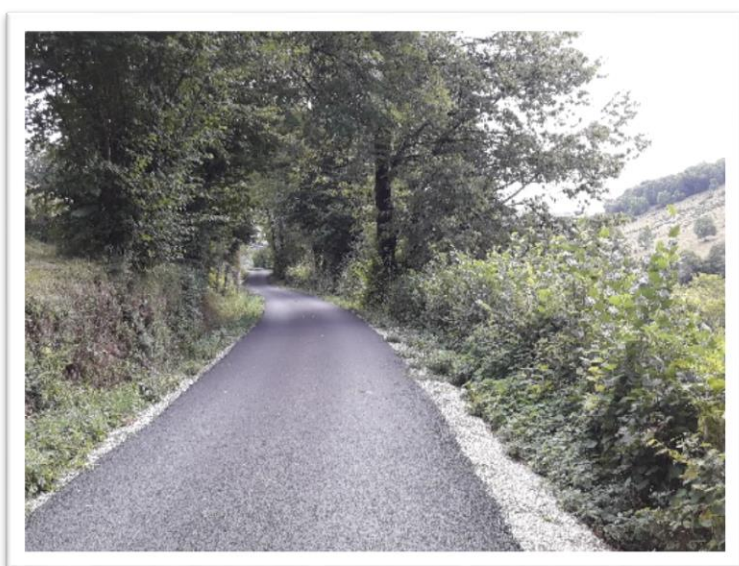
Les travaux du village

Les autres travaux de la commune

Au cours de l'année 2017 et 2018, plusieurs chantiers ont été menés par la commune :

➤ Route menant de la Persuyre à La Roche et Bonnaves

Réalisation d'un nouvel enrobé sur la route communale menant du village de la Persuyre au village de La Roche en passant par le lieu-dit Bonnaves.



Ainsi, c'est environ 2.5 km qui ont été repris. Les travaux ont été confiés à l'entreprise RMCL pour un montant total de 109 172.63 € HT.

Pour cette opération, la commune a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires financiers avec notamment :

- Le Conseil Départemental via le Fonds Cantal Solidaire (FCS), à hauteur de 10 000 €, soit 9.1 % du montant total de l'opération.
- L'Etat via la DETR, à hauteur de 17 974 €, soit 16.5 % du montant total de l'opération.

Ainsi, la partie à charge de la commune s'élève à 81 198.63 € HT.

➤ Remise en état de la salle polyvalente

Suite au dégât des eaux survenues au printemps 2017, la salle polyvalente devenue hors d'usage a subi d'importants travaux de remise en état.

Plafonds, murs, sols, électricité et peintures ont été entièrement repris.

L'ensemble des travaux de remise en état ont été pris en charge par l'assurance de la commune.

Ceux-ci s'élevaient à plus de 20 000 €.





➤ Arasement des talus sur Pradet

Pour limiter le risque de formation de congères sur la route menant du village de Pradet au Bouscatel et Roussy, un arasement du talus le long de la route a été effectué cet automne.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise de TP Le Bozec pour un montant de 1 488 € TTC.

➤ Réparations sur les routes

Plusieurs réparations sur les routes de la commune ont également été réalisées.

C'est le cas des routes menant au village de Lapeyre Saint Dolus, Le Croizet/Lamargé, et Freygeviel.

Les opérations ont consisté en le bouchage des trous avec de l'enrobé.

C'est l'entreprise RMCL qui a effectué les travaux pour un montant de 9 693 € TTC.

➤ Piste au Col de Légal

La piste au départ de l'Auberge du col de Légal menant aux parcelles de montagnes en passant par le buron exploité par la famille Ausset a été renforcé. Elargissement, et empierrement permettent ainsi un accès plus facile aux véhicules et usagés.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise de TP Barbet Gérard pour un montant de 46 879 € TTC.

Les associations du village

Le Comité des Fêtes

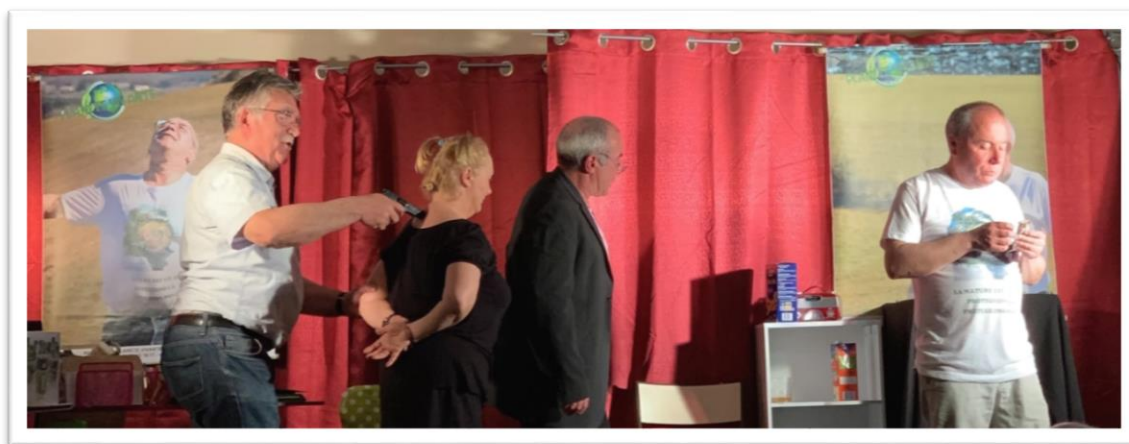


Comme chaque année, les animations ont débuté par les désormais traditionnels Voeux de la commune, organisés début janvier, qui permettent aux habitants de célébrer ensemble le nouvel an dans une ambiance conviviale, autour des bûches, galettes et autres gourmandises sans oublier la bonne soupe au fromage.

Lors de la Soirée Auvergnate, qui a eu lieu le 21 juillet, les habitués, mais aussi tous ceux qui séjournent dans le coin pour découvrir notre belle région, ont pu se régaler grâce au menu local

à base de produits du terroir avant de poursuivre les réjouissances avec le bal animé par l'orchestre « Kevin et Babou ».

Dans le cadre de sa 23^{ème} saison à Saint-Projet de Salers, le Festival Baroque d'Auvergne avait programmé, cette année encore, un bien agréable concert. Accompagnés par Bogumila Gizbert-Studnicka, claveciniste et directrice artistique du festival, deux jeunes artistes talentueux, Gabriela Opacka (violin et chant - voix de soprano -) et Stanislas Plewniak (saxophoniste et soliste-chanteur de jazz), ont exécuté avec virtuosité des œuvres de Bach, Caccini, Mozart, Gounod et Haendel. Leur interprétation dynamique de ces classiques du patrimoine musical, revisités pour certains en mode jazz, a ravi l'auditoire. En 2019, le Festival Baroque s'arrêtera dans notre village le 12 août et nous plongera dans le répertoire des airs d'opéras avec un duo mère-fille, Joanna et Alicja Wojnowska, toutes deux sopranos, qui interpréteront les œuvres de Monteverdi, Vinci, Vivaldi, Haendel, Purcell, Weckerlin et Mozart.



Rendez-vous donc le lundi 12 août à partir de 20h30 à l'église (NB : il n'est pas nécessaire d'être un mélomane averti pour venir écouter ce concert mais simplement d'être curieux et prêt à se laisser

transporter par la musique).

Enfin, la fête patronale a conclu les animations estivales sous le signe de l'amitié et de la coopération puisque le comité des fêtes s'était associé au Club des Aînés de la Bertrande pour faire coïncider la célébration de la fête du village avec le marché de pays du mois d'août.

La formule sera probablement renouvelée cette année avec quelques animations supplémentaires.

(Propos de M.P Benezet – Membre du Comité des Fêtes)

L'association de Chasse, ACCA



La neige tant attendue à recouvert abondamment nos montagnes et nous ferait presque oublier une saison de chasse quelque peu compliquée.

Il faut de mémoire remonter 15 ans en arrière pour retrouver pareil automne aussi sec.

Tous nos coteaux à l'adret étaient complètement craquelés et semblaient crier à l'aide ou plutôt « à l'eau ».

Heureusement notre Bertrande a su garder un filet de vie, probablement trop maigre pour nos agriculteurs, mais suffisant pour certains gibiers et autres animaux sauvages. La première partie de saison fut donc difficile.

Les chasseurs cherchaient l'ombre, les chiens courants ne tenaient pas la distance et les chiens d'arrêts pleuraient leurs coussinets enflammés. Les gibiers ont donc été plus difficile à lever ce qui somme toute plait au chasseur qui peut rendre fier son compagnon à quatre pattes et chamberer un tant soit peu les copains d'infortune.

Les prélèvements sangliers ont été de très bonne qualité avec plus de lourds.

Sans délais les foies ont été dégustés par de nombreux convives au local du Roc, dans une très bonne ambiance agrémentée comme toujours de quelques histoires vécues, souvent un peu arrangées, et ou fusent quelques bonnes blagues.

Ce local est vraiment l'outil indispensable à l'ACCA. A noter que la chambre froide a servi plusieurs fois cette année à des particuliers et autre association.

Les autres petits gibiers ont eux aussi bien fait travailler notre cardio et gonfler nos mollets, grâce à une très bonne fin de saison surtout pour la bécasse.

Le plan de chasse aux cervidés s'est terminé, conforme aux prérogatives de la Préfecture. Comme toujours, cerf, sangliers et chevreuil, ont été offerts aux propriétaires de plus de 20 ha ainsi qu'à d'autres acteurs et association de la commune.

C'est vraiment encourageant de voir ce que peuvent apporter les associations dans nos petits villages à la fois sur le plan social et humain. C'est sans nul doute une bouffée d'oxygène pour beaucoup et une façon d'oublier quelques instants les médias et les tracas de la vie quotidienne ...

A très bientôt

(Propos de J.L Balestier – Président de l'association de chasse de St Projet)

Le Club des Aînés de la Bertrande

Les aînés de la vallée de la Bertrande se retrouvaient le dimanche 16 décembre dernier pour un bilan de l'année en cours et les perspectives 2019.

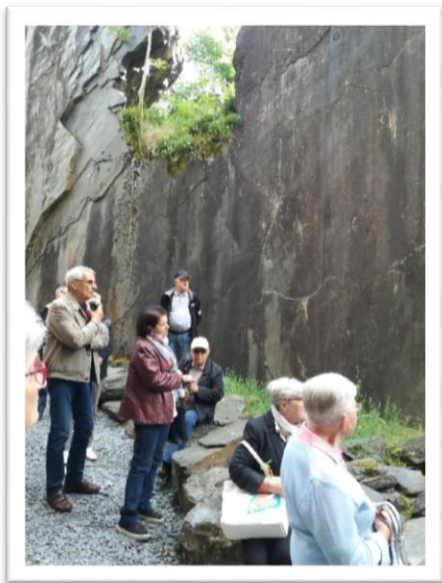


A cette occasion le nouveau bureau a été élu voyant Lucien Chambon revenir comme secrétaire pour épauler Jean Dracon et Alain Crantelle.

Un nombre élevé d'adhérents a été enregistré, témoignant de la volonté de chacun de se retrouver régulièrement.

Tout le monde s'est retrouvé à midi à l'auberge du col de Légal. L'accueil, la qualité du repas et la convivialité générale ont clôturé une journée particulièrement agréable.

Visite du site de Treyssac, site de production d'ardoises.



(Propos de J Dracon – Président du Club des Aînés de la Bertrande)

Les bergers d'Auvergne, des nouvelles de l'association...



L'Association de Sauvegarde du Chien de Berger d'Auvergne nommée ASCBA et créée en novembre 2014 pour la sauvegarde de ce chien continue d'avancer, voici quelques nouvelles...

En effet, le premier objectif de l'association reste plus que jamais celui de rassembler des amateurs motivés et désireux de préserver la population du Chien Berger d'Auvergne, population toujours fragile.

Ce patrimoine vivant doit retrouver une place plus large dans les territoires et il est réjouissant de constater que le Chien Berger d'Auvergne est à nouveau identifié dans sa région d'origine, au même titre que le cheval de race d'Auvergne, la chèvre du Massif central ou encore la vache ferrandaise.

Le cap de la reconnaissance locale est en voie d'être franchi et il faut maintenant espérer revoir davantage de chiens mener à nouveau un troupeau d'ovins ou de bovins, ce qui sera alors la plus belle des récompenses.

L'association entre dans une nouvelle phase de la sauvegarde et nous devons poursuivre nos actions avec méthode afin de conserver un chien authentique, celui qui fut pendant si longtemps le fidèle compagnon de travail des éleveurs.

C'est dans cette perspective qu'il a été validé un standard en 2018 qui apporte une rigueur essentielle à la démarche et conforte la détermination à obtenir à terme la reconnaissance officielle d'une race du Chien Berger d'Auvergne.



Etat des lieux après 4 années de sauvegarde :



Quelques chiffres relatifs à l'évolution de la population de chiens :

- 76 accouplements ont été enregistrés depuis fin 2014.
- 55 chiens ont été labellisés.

Le nombre de naissances montre une progression quasi-régulière puisque 32 chiots sont nés en 2015, 62 chiots en 2016, 59 chiots en 2017 et le chiffre devrait s'établir à environ 70 chiots en 2018, soit un total d'environ 225 chiots sur quatre ans.

Il faut ajouter à ce chiffre les fondateurs et autres chiens retrouvés, soit plus de 280 chiens recensés depuis le commencement de la sauvegarde...

Contacts :

Site web : <http://chienbergerdauvergne.iimdo.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Association-de-sauvegarde-du-chien-berger-dauvergne>

(Propos de E Dracon – Membre de l'ASCBA)

Calendrier des évènements, animations, festivités



— Vente « Proconfort »

Organisée par le Club des Aînés, le [Vendredi 17 Mai 2019](#)

— Elections Européennes »

Le [Dimanche 26 mai 2019, scrutin de 8h à 18h.](#)

Les cartes électorales seront éditées et envoyées à tous après le 31 mars.

— Voyage des Aînés

Organisée par le Club des Aînés, le [Samedi 1^{er} Juin 2019](#)

— Course cycliste « Antonin Magne »

Passage à St Projet de Salers, le [Dimanche 16 Juin 2019, vers 16h/17h.](#)

— Fête du pain à Boudou

Organisée par le Club des Aînés, le [Samedi 6 Juillet 2019](#)

— Soirée Auvergnate

Organisée par le Comité des Fêtes, le [Samedi 20 Juillet 2019](#)

— Course cycliste « Chrono de la Bertrande »

Départ de Saint Chamant – Arrivée à St Projet de Salers, le [Dimanche 21 Juillet 2019.](#)

— Marché de Pays

Organisée par le Club des Aînés et le Comité des Fêtes, le [Vendredi 9 Aout 2019](#)

— Fête de Saint Projet de Salers

Organisée par le Club des Aînés et le Comité des Fêtes, le [Dimanche 25 Aout 2019](#)

— Fête de la pomme

Organisée par le Club des Aînés, date à définir selon la saison

Etat civil



Naissances

POIRIER Zaïg, née le 26/02/19

Décès

BEAUVOIS Joël, le 01/03/2017
COURNIER Monique, le 26/01/2018
DELPUECH Maurice, le 1/02/2018
FEINTRENIE Antoinette le 13/04/2018
PEYRAL Jacques le 18/11/2018
LAJARRIGE Paul, le 14/12/2018
MERLIÉ Françoise, le 06/02/2019
COURTINE Jean Pierre, le 01/04/2019

Mariages

MAURIN Charles et DELMAS Aurélie en 2017
ROUCHIT Frédéric et LAVIGNE Julie en 2017

Nouveaux arrivants

FLOURY Véronique et sa fille LEGRAND Madoline (Location La Tour)
LASSEUX Jérémy et WILHEM Romain (Location La Cure)
RASTOUL Lydie et André (Le Bourg)
LEFORESTIER Paul et BRION Marie Noelle (Lapeyre Saint Dolus)
CANTALOUBE Nadine (Vieillepèze)
LAURET Catherine (Vieillespèze)
GOMEZ Eric (Haut du Bourg)
Mr et Mme REY (Haut du Bourg)
Mr et Mme LAFITTE (Lapeyre Saint Dolus)

Vie pratique

Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 16h (Ouvert au public) - Fermeture hebdomadaire les mercredis

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous - Tél. 04 71 69 23 57 - Fax. 04 71 69 29 07

mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr - www.saintprojetdesalers.com

Epicerie de St Projet de Salers



Mr et Mme LACROIX

Le Bourg - 15140 Saint Projet de Salers

Ouvert les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 17h à 19 h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 12h

Tél. 04.71.68.54.88 (Pour les commandes de pain)

Auberge du Col de Légal



Mme RIGAUDIERE Marie Josée

Le Col de Légal - 15140 Saint Projet de Salers

Ouvert les week end, pendant les vacances scolaires et tous les jours en période estivale

Tél. 04.71.68.16.79

Boucherie – Charcuterie – Traiteur

LAJARRIGE Christian

Passage le vendredi 13h et mercredi 12h30 - Tél. 04 71 47 60 62

